

et invités allèrent de la Collégiale à la halle de gymnastique pour le festin. Pendant que les députés prenaient place aux tables, nous avons dû attendre dressées dans un coin de la salle. Après quoi les prix nous ont été remis: deux livres, un diplôme et, il ne faut pas l'oublier, un baiser du président Lachat. Puis, avec les journalistes, nous sommes allées au restaurant de l'Ours pour dîner. Le menu était le suivant: jambon à l'os, salade, tranche de veau et de porc à la crème, des nouilles, pour dessert, un bon vacherin glacé. Le repas terminé, le président Lachat nous a rejointes pour dédicacer nos livres, ce qui nous a fait bien plaisir. Après avoir vécu une merveilleuse journée, nous avons pris le chemin du retour.

Pascale Steulet
Corinne Beuret
Sylvie Cuttat



EDITORIAL

Le premier bulletin "Rossemaison, notre village", paru en novembre 1976, contient certaines informations quant au contenu du numéro suivant, entre autres: publication de la suite de l'histoire des fontaines et présentation de quelques tableaux généalogiques simplifiés des familles bourgeoises. En fait, cette brochure no. 2 ne renferme aucun des articles promis et elle offrirait même les caractéristiques d'un bulletin spécial...si nous avions déjà publié plus d'un "Rossemaison, notre village". Rassurons néanmoins ceux qui attendent la suite des souvenirs de Pablo Cuttat: "La Lucarne" sera présente dans le prochain numéro. Les autres rubriques aussi, c'est promis! En ce mois de mai 1977, le groupe "Rossemaison, notre village" a estimé judicieux de vous offrir une notice historique sur l'ancienne chapelle de Rossemaison. A son avis, cet édifice abandonné doit être restauré ou détruit, mais on ne saurait le laisser crouler petit à petit au coeur du village. En publiant cette étude, le groupe "Rossemaison, notre village" espère faciliter la décision à prendre par les responsables et toute la population, car chacun disposera d'un certain nombre d'éléments d'appréciation fort utiles.

Si en 1869 on avait imprimé un journal local, on aurait entendu le vendeur crier dans la rue:

- Achetez le numéro spécial du journal "Rossemaison, notre village"! Tous les détails sur la nouvelle chapelle! Achetez tous "Rossemaison, notre village"!

Et le gravier de la route aurait crissé sous les lourds sabots de bois...
Aujourd'hui, dans quelque grenier poussiéreux, nous aurions alors peut-être retrouvé une bro-

chure jaunie dans laquelle seraient consignés les menus faits de la vie quotidienne des gens qui construisirent la vieille chapelle.

Si cette "Chronique locale" fait défaut pour le siècle dernier, grâce à Messieurs Pierre Christie et Francis Cuttat, il n'en sera plus de même pour notre époque. Avec bonheur, ils sont parvenus à ne pas faire de cette chronique une lassante énumération de menus faits, sans autre lien entre eux que la succession des dates. Ils se sont généreusement efforcés de les regrouper logiquement et de les analyser "à chaud", c'est-à-dire sans le recul que donne un laps de temps important et sans disposer des éléments de comparaison sur le plan régional qui, il faut en convenir, facilitent grandement l'analyse des événements. De ce fait, grâce à l'avis de contemporains, cette "Chronique locale" aura une plus grande valeur qu'une simple énumération des faits.

Dépassent-ils le cadre purement local les deux textes d'écolières insérés dans ce bulletin ? Peut-être; toujours est-il que c'est avec plaisir qu'on lira les réactions d'Elisa Scheidegger face au succès remporté par trois de ses camarades. Corinne Beuret, Sylvie Cuttat et Pascale Steulet, toutes trois lauréates du concours

"Connaissez-vous votre canton? Connaissez-vous sa Constitution?" organisé par l'Assemblée constituante jurassienne, vous ferons vivre leur journée du 3 février 1977, à St. Ursanne, comme si vous aviez, vous aussi, été invités.

Grâce à Melle Sylvie Rais, nous pouvons vous offrir une "Page de Madame" qui vous mettra l'eau à la bouche, je ne vous dis que ça...

Cette brochure étant plus volumineuse que la précédente, nous devons la vendre plus cher: 5.-Fr.

G. Lovis

UNE JOURNÉE HISTORIQUE

Jendredi 3 février 1977, nous nous sommes rendus à la collégiale de St. Ursanne pour assister à la séance solennelle de clôture de l'Assemblée constituante jurassienne. La collégiale était décorée avec des drapeaux jurassiens et des projecteurs éclairaient le choeur. La T.V. et de nombreux journalistes étaient là. Nous étions placées dans les stalles de bois sculpté tandis que les députés et le public étaient dans les bancs. Les femmes des députés et M. Friedli étaient aussi assis dans le choeur.

Pour commencer la cérémonie, on entendit un beau morceau d'orgue, puis le président François Lachat présenta le travail fait par les membres de l'assemblée constituante. Durant une année, les 50 députés ont rédigé la loi fondamentale du futur canton du Jura: "La Constitution".

Un membre de chaque parti est monté à la tribune pour expliquer son vote et celui de son groupe. Tous ont voté oui, mais les raisons n'étaient pas toutes semblables. Le vice-président de l'assemblée constituante, M. Roland Béguelin, prit la parole pour rendre hommage au président Lachat qui, tout au long de l'année, a su mener les débats de manière impartiale. Pour cloôturer la cérémonie, les chanteuses de Porrentruy, accompagnées à l'orgue, ont interprété un hymne jurassien. Toute l'assemblée, mais pas le public, se rendit ensuite dans le cloître de la collégiale pour boire l'apéritif. Le froid était de la partie et même un bon verre de vin blanc ne nous réchauffa pas. En cortège, précédés par la fanfare de St. Ursanne, députés

TROIS CAMARADES DE CLASSE SE DISTINGUENT

Le 2 décembre 1976, les membres de l'Assemblée constituante jurassienne lancèrent un grand concours destiné aux élèves des écoles primaires et secondaires, ainsi qu'aux apprentis et étudiants du futur canton du Jura. Six élèves de notre classe y participèrent et dès ce jour on n'entendit plus rien jusqu'au mois de janvier.

En parcourant mon quotidien, je fus énormément surprise de lire les noms de trois de mes amies parmi les dix lauréats de ce concours: Sylvie Cuttat, Corinne Beuret, et Pascale Steulet. Quelle chance! C'est la question subsidiaire qui leur a permis de gagner, car sur 5600 élèves concernés, 1210 participèrent au concours et 233 trouvèrent toutes les réponses exactes.

En ce fameux 27 janvier 1977 (un vrai jour de gloire), on entendait plus que les lauréates. Elles se regroupaient, parlaient, rigolèrent sans trop croire à ce qui leur arrivait. Une ambiance terrible éclata dans la classe, mais seulement chez elles, car nous, on s'en moquait éperdument de cette victoire. C'est du moins ce que disaient les autres élèves de la classe. Peut-être étaient-ils un peu jaloux...

Je suis très curieuse de savoir quelle sera leur récompense. Je sais qu'elles seront invitées à un vrai festin avec tous les députés jurassiens.

En ce qui me concerne, je peux dire: "Mieux vaut elles que moi", parce que je serais complètement intimidée en voyant ces notables. Il me reste donc plus qu'à leur souhaiter bon-ne chance et un bon appétit.

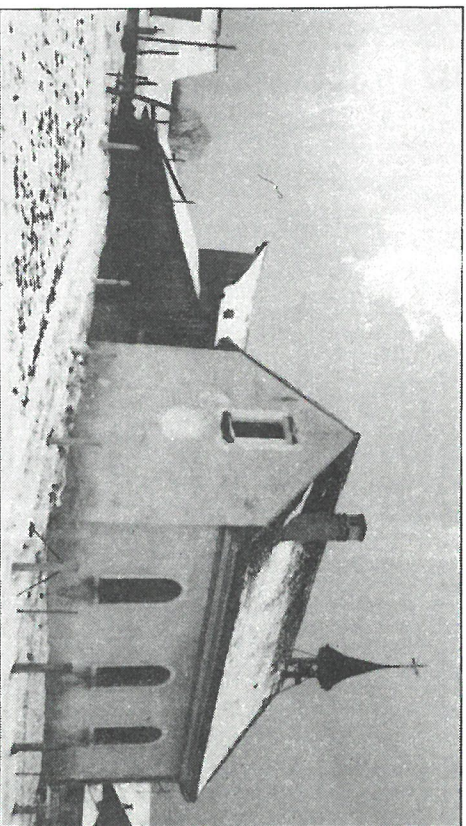
E. Scheidegger

L'ANCIENNE CHAPELLE
DE ROSSEMATION

NOTICE HISTORIQUE

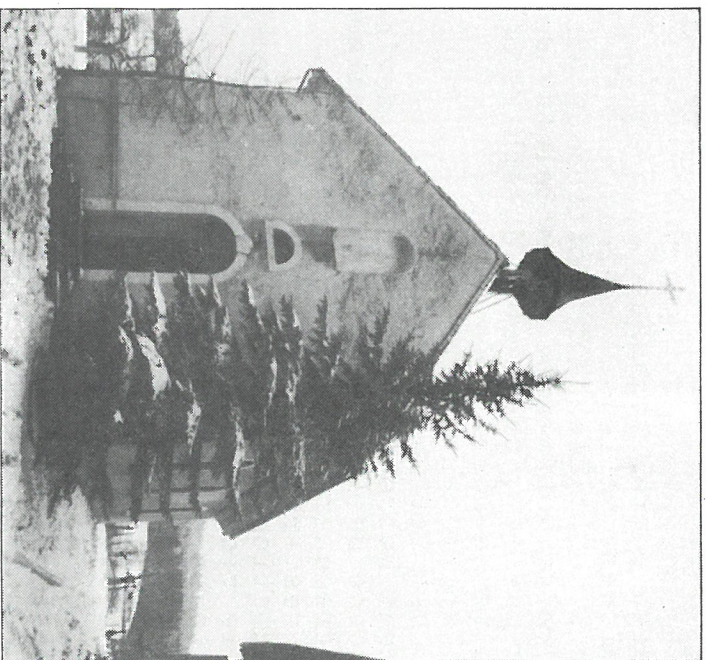
PLAN

- Sources.
- Bibliographie.
- Démarches préliminaires.
- Premières mentions.
- "Cause véritable de l'érection du sanctuaire de Notre-Dame de la Salette de Rossemation", par l'abbé Joseph Eschmann, vicaire en 1868.
- La chapelle provisoire.
- La construction.
- Comment Notre-Dame de la Salette devint patronne de la chapelle de Rossemation.
- Les fresques.
- Coût des travaux.
- Bénédiction de la chapelle de Rossemation par le vicaire Joseph Eschmann.
- La cloche.
- Statut juridique.
- Fêtes et visites.
- Problème de la survie de ce sanctuaire.
- Suggestion.



tation avait été ouvert par M. Kubler d'Epauvillers dans la maison appartenant aujourd'hui à M. Balmer. Ce commerce fut liquidé deux ans après son ouverture, faute de résultats suffisants. Le magasin local, longtemps une affaire prospère, vit peu à peu ses clients diminuer. La motorisation individuelle, qui commença sérieusement il y a 25 ans, permit des achats plus fréquents à la ville. L'apparition de grands marchés de l'alimentation, phénomène qui remonte également à cette époque, contribua aussi à transformer les habitudes du consommateur. Aujourd'hui Rossemaison est alimenté quasi entièrement par des commerces ou dehors. C'est une dépendance dont il faut être conscient.

Pierre Christe
Francis Cuttat



Vue de l'épicerie et du restaurant
avant l'incendie de 1934.
A droite, le magasin (dans la maison de M. Gilbert Echmann), à gauche, le restaurant.

l'arrivée de personnes venant de l'extérieur (migration), avec des enfants en bas âge, pourra modifier cette situation, mais ne peut à priori tabler sur ce fait, notamment en suite de sérieux freinage observé dans la construction.

Il est également intéressant de relever les différences sensibles d'effectif entre les hommes et les femmes d'une même classe d'âge. On peut penser que les différences d'âge entre conjoints sont relativement importantes à Rossemaison. Si tel devait bien être le cas des propositions comme celle de la neuvième révision AVS, qui introduira le droit à la retraite de couple lorsque l'épouse est âgée de 62 ans au moins (contre 60 ans aujourd'hui), pourrait concerner quelques ménages!

4. Disparition d'un commerce

Un commerce a disparu de la place de Rossemaison. L'épicerie de M. et Mme Girardin a été fermée le 15 août 1976. Le village ne compte plus aujourd'hui qu'un seul magasin ouvert il y a une vingtaine d'années. Le commerce de la famille Girardin avait appartenu autrefois successivement à M. Jules Steulet, Joly, puis à M. Marcel Boillat. Le magasin à ses débuts se trouvait dans la maison voisine, appartenant à la famille Eschmann. Après l'incendie du restaurant en 1934, M. Boillat racheta les décombres et reconstruisit une auberge. Vers 1947, le magasin fut transféré dans le bâtiment même du restaurant. Il fut tenu par M. Jean Miserez puis dès 1951, par la famille Girardin. Ce magasin fut durant longtemps la source d'approvisionnement principale des habitants de Rossemaison. Il compta même un certain temps une pompe à essence, dont les affaires furent toutefois peu probantes. Après la guerre, un autre commerce d'alimen-

Sources

Au centre du village de Rossemaison s'élève une modeste chapelle abandonnée que les intempéries malmènent. Plus que centenaire, ce sanctuaire a besoin d'être réparé rapidement si nous ne voulons pas le voir tomber en ruines dans quelques années. Sa conservation nécessitera des dépenses assez importantes et peut-être chacun consentira-t-il plus volontiers à financer ces travaux si l'histoire de cette chapelle lui est contée. Dans ce but, ce "bulletin" contient une notice historique rédigée à partir des documents suivants:

"Abrégé historique du sanctuaire de Notre-Dame de La Salette à Rossemaison", publié à Fribourg en 1879 par le curé de Courrendlin Joseph Eschmann.
"Journal" manuscrit de la même personne, conservé chez M. Jean Christe, président de paroisse, Courrendlin.

Procès-verbaux des assemblées communales et comptes bourgeois de Rossemaison aux archives locales.

Archives paroissiales de Courrendlin: recueils des sermons du curé Eschmann, papiers de l'archiconfrérie de ND de la Salette de Rossemaison; quelques autres documents cités dans le texte.

Différentes lettres du curé Eschmann conservées aux Archives de l'évêché de Bâle, Soleure.

Souvenirs de quelques personnes de Rossemaison.

Bibliographie

Mis à part l'"Abrégé de l'histoire de la chapelle N.D. de La Salette de Rossemaison" précité, on trouve des indications dans "Les églises et chapelles du Jura bernois",

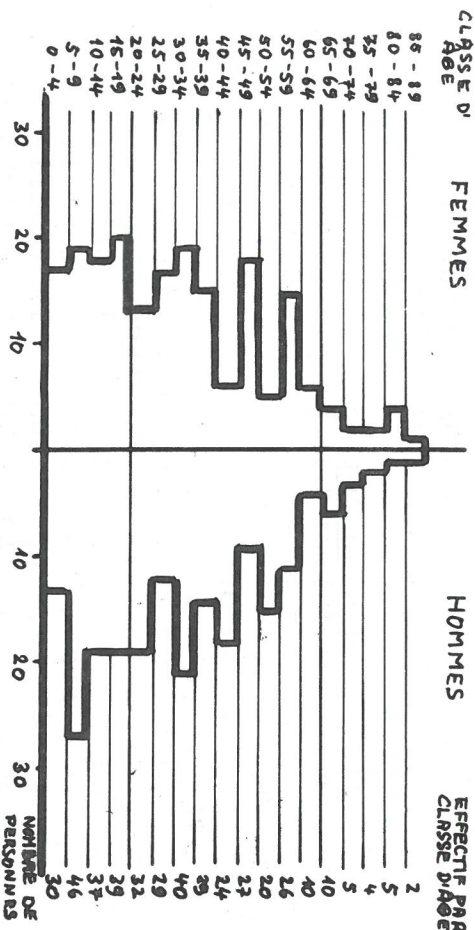
de Membrez et dans le "Dictionnaire historique des paroisses de l'ancien Evêché de Bâle", de Daucourt.

Démarches préliminaires

Avant d'aborder la présentation des faits historiques, j'aimerais remercier toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre m'ont aidé dans la réalisation de cette notice. Sans leur précieuse collaboration, ce modeste travail n'aurait pas vu le jour. J'adresse un merci tout particulier aux membres du groupement "Rossemaison, notre village" pour leur généreux soutien.

Il n'est pas possible de déterminer avec précision l'époque où naquit l'idée de construire une chapelle à Rossemaison. Depuis des temps immémoriaux, les fidèles de ce village font partie de la paroisse de Courrendlin et se sont rendus dans ce village pour assister aux offices religieux. La notice historique que j'ai consacrée à l'ancienne église de cette localité contient des informations sur les relations existant entre les habitants de Rossemaison et le curé de Courrendlin. Il ne serait pas vain de relire certains passages de cette petite étude pour se rappeler que nos vieilles gens nous rappelaient depuis longtemps des désirs d'indépendance sur le plan paroissial. Bien avant 1869, les chrétiens de Rossemaison firent preuve de mauvaise humeur à propos du devoir de soutenir financièrement les constructions ecclésiastiques ou curiales. En outre, souvent, s'ils s'acquittaient de leurs obligations fiscales et autres à Courrendlin, ils se rendaient à Delémont pour leurs dévotions. C'est dans cette recherche de l'autonomie paroissiale qu'il faut situer l'histoire de la construction de la chapelle de Rossemaison. N'est-il pas étonnant que les procès-verbaux

personnes âgées (65 ans et plus):27 personnes
ensemble: 415 personnes, soit 100%
L'âge moyen de la population de Rossemaison n'est que de 31 ans, ce qui est une des caractéristiques d'un village en développement.
A partir des chiffres disponibles nous avons établi la pyramide des âges:



On constate dans la pyramide ci-dessus que la classe la plus représentée est celle de 5-9 ans (46 enfants). Elle ne sera pas renouvelée entièrement dans les prochaines années, la classe immédiatement inférieure (0-4 ans) ne comprenant que 30 enfants, soit à peine les deux tiers. Il est évident que

liste jurassien et une section du parti libéral-radical du Jura-Nord. Il n'y avait jamais eu auparavant de sections locales de partis politiques. On peut estimer que les deux tiers des citoyens étaient, il y a 20 ans, membres ou sympathisants du PDC, le troisième tiers regroupant alors les citoyens d'origines alémaniques qui se rapprochaient du mouvement Paysans, Artisans et Bourgeois (actuellement UDC). L'éventail des idées politiques s'est donc très largement déployé à Rossemaison.

Les résultats des votations ne permettent guère de désigner qui des deux courants domine au village. Chaque liste obtint 3 sièges au Conseil Communal, tandis que la mairie, non combattue, donnait un point supplémentaire à la liste Unité Populaire. La liste d'entente pouvait quant à elle obtenir, sans élection, la présidence des assemblées. Match nul ? L'avenir le dira.

3. Statistique de la population résidente

Selon une statistique établie par le secrétaire communal, nous constatons que la population résidente de Rossemaison à fin 1976 se répartissait comme suit:

Population résidente: 415 personnes (dont 22 de nationalité étrangère)
comprenant: 214 hommes et 201 femmes

Cette statistique permet également d'établir la répartition entre jeunes, actifs et personnes âgées:

personnes de moins de 20 ans: 161 personnes
soit 38,8%
personnes actives (20 - 64 ans): 227 personnes
soit 54,7%

des assemblées paroissiales de Courrendlin ou d'autres documents officiels de cette communauté ne fassent pas mention de la réalisation précitée? En fait, à aucun moment, les paroissiens de Courrendlin n'eurent à se prononcer sur ce projet; ce fut une affaire privée et les habitants de Rossemaison ne furent pas dispensés de leurs obligations à l'égard de l'église ou du curé de Courrendlin parce qu'ils avaient une chapelle chez eux. Construction et entretien du petit sanctuaire furent toujours à leur charge.

L'érection d'une chapelle à Rossemaison n'eut donc au niveau administratif tout au moins, aucune influence dans la paroisse de Courrendlin, du moins à l'origine. Il est remarquable que cette réalisation si commode pour les habitants de notre village soit l'oeuvre, non pas des fidèles, mais du vicaire Joseph Eschmann. L'érection de ce sanctuaire n'entraîna pas la création d'une nouvelle circonscription paroissiale puisqu'aujourd'hui encore Rossemaison fait partie de celle de Courrendlin.

Pour conclure cet aperçu des relations au sein de la paroisse précitée, signalons que les archives n'ont pas conservé le souvenir de projets autres que celui dont nous allons conter l'histoire.

Premières mentions

La plus ancienne mention de la chapelle de N.D. de La Salette de Rossemaison figure dans le registre des procès-verbaux de l'assemblée communale de cette localité. Le 20 novembre 1867, les citoyens se rassemblèrent pour prendre connaissance de différentes informations concernant la vie locale et en particulier "d'une lettre de M. le vicaire de Courrendlin engageant la commune à se procurer un autel et par suite construire une

chapellet". Dans son "Journal", l'abbé Joseph Eschmann ne parle pas de cette démarche et les archives n'ont pas conservé son message. Il n'en demeure pas moins que l'assemblée décida de "faire convoquer légalement la commune pour décider de cette affaire", étant donné que "cette idée serait goûtée par la Grande majorité". Le 20 décembre 1867, la question fut effectivement reprise et une commission désignée pour s'occuper de ce problème. Le 30 du même mois, elle fit son rapport à l'assemblée et l'informa qu'elle s'était "rendue à Recollaine à l'effet d'examiner la chapelle du lieu et de s'informer de ce qu'elle a coûté à construire". On discuta ensuite de cette affaire pour arriver à la conclusion "que pour peu que les particuliers montrent de la bonne volonté, il serait possible de construire une chapelle à peu près semblable à celle de Recollaine pour la somme de 2'000.- fr."

Par 9 voix contre 4, l'assemblée décida de s'adresser à l'autorité supérieure pour avoir l'autorisation d'emprunter pareille somme pour être employée à cette construction".

Le projet de l'abbé Eschmann était donc favorablement accueilli par la majorité des citoyens du lieu. Mais, en fait, pourquoi le vicaire de Courrendlin proposait-il cette construction à ses ouailles?

Lui-même l'ayant expliqué dans son "Abrégé historique", laissons-lui la parole.

"Cause véritable de l'érection du sanctuaire de Notre-Dame de La Salette de Rossemaison".

"Au centre de la belle vallée de Delémont, sur le versant nord du Montchaibeut, ce mont à jamais célèbre par l'ancien camp ro-

2. Elections et votations

L'automne 1976 a connu une période d'élections. Si il y a quatre ans, en 1972, les postes avaient tous été repourvus par accord tacite, il n'en fut pas de même lors des dernières élections. La population n'aurait d'ailleurs pas accepté de se voir privée de son droit légitime à l'expression.

Ces votations communales du 5.12.1976 ont fait ressortir un phénomène nouveau pour notre village: la politisation.

Si, dans le passé, les citoyens avaient bien une conviction politique, qu'ils abandonnaient volontiers pour des impératifs locaux plus directs, on assista lors des élections 1976 à une fixation des tendances sur deux courants politiques bien distincts, qualifiés grossièrement pour l'un "de gauche", regroupant essentiellement les adhérents du parti socialiste local, les sympathisants du mouvement populaire des familles, les chrétiens-sociaux indépendants et pour l'autre "de droite" avec les adhérents du parti libéral-radical local, les démocrates-chrétiens, les représentants du monde agricole pour l'essentiel. Chaque courant propose sa liste, celle d'Unité populaire pour les premiers cités et une liste d'entente pour les seconds.

Il est intéressant de relever que le village ayant, lors de toutes les consultations sur la question jurassienne, donné des majorités de plus de 90% favorables au nouveau Canton, le problème jurassien n'intervint pratiquement pas dans le jeu politique. Ces élections avaient été précédées d'un événement politique marquant: la création pour la première fois à Rossemaison de sections de partis politiques suisses: une section du Parti socia-

C H R O N I Q U E L O C A L E

1. Evénements et faits divers au village
 - A la fin de l'année 1976, la commune a été déclarée zone d'infection, un chat enrégé ayant été découvert sur le territoire de la commune. La rage, ce fléau qui a touché tout le Jura après la Suisse centrale, semble se résorber. Depuis peu, le territoire de la commune est placé en zone de protection étant donné qu'aucun animal enrégé n'a été signalé depuis une centaine de jours.
 - Du 30 novembre au 2 décembre, une tempête de vent a balayé le Jura, avec des pointes de plus de 100 km à l'heure, causant d'importants dégâts à la région. A Rossemaison, de nombreux toits ont été endommagés, mais c'est la forêt qui a le plus souffert, la tempête arrachant et cassant plusieurs dizaines de mètres cubes de bois.
 - Le 12 janvier, les fortes chutes de neige ont placé la Commune dans l'embaras pour le déblaiement des routes de desserte. Elle ne disposait plus que de l'ancien triangle pour ouvrir les routes.
 - Les 19, 26 mars et 2 avril, le groupe théâtral de la Société culturelle et sportive a présenté "Je veux voir Mioussov", pièce en deux actes de Valentin Kataiev.
 - La commune a décidé d'adhérer au Bibliobus, qui est une bibliothèque ambulante qui stationnera au village pour la première fois le 27 mai, de 18 h. 30 à 20 h. 30. Les prochaines distributions de livres auront lieu les 30 juin, 25 août, 22 septembre, 20 octobre, 17 novembre et 15 décembre, de 19 h. à 20 h. Le lieu de stationnement sera la place de l'école.

main dont on aperçoit encore de nombreuses traces, se trouve le joli petit village de Rossemaison, paroisse de Courrendlin, district de Moutier, du canton de Berne, Suisse.

Il y a moins de trente ans, la population laborieuse et bien chrétienne de cette commune ne formait, on peut le dire, qu'un cœur et qu'une âme. Pendant les jours de la semaine, ils cultivaient paisiblement leur territoire riche et fertile, et le dimanche on les voyait descendre le Cras-Breux par bandes joyeuses, pour se rendre à l'office de la paroisse, à Courrendlin. Un malheureux procès, engagé pour un rien (pour un filet d'eau qui découle d'une fontaine du village), vint briser cette belle harmonie. Il jeta la division entre deux familles, puis enfin dans la commune tout entière.

Toutefois, au milieu de ces divisions de familles qui dégénérent en divisions politiques de toutes sortes, les habitants de Rossemaison conservaient leur esprit de piété éminente et de zèle religieux qui les distingue; aussi, quand arrivait le mois de mai, chacun des deux partis avait un petit oratoire, richement orné, bien décoré, bien enguirlandé.

Pendant les exercices du mois de Marie, il y avait lecture, chant, illumination, et personne, je crois, n'y manquait; mais chacun se rendait dans l'oratoire de son parti. M. l'abbé Eschmann, vicaire de la paroisse, était invité à ces pieuses réunions et par les uns et par les autres. Il revenait vraiment édifié de leur piété, de leur ferveur, de leur dévotion envers la très Sainte-Vierge, Mais, chemin faisant, il se disait en lui-même: "C'est pourtant dommage, c'est fâcheux

que ces braves gens profitent d'une bonne chose pour se diviser encore davantage. N'y aurait-il pas possibilité de les réunir, de rétablir parmi eux la belle harmonie d'autrefois? Comme ils ont tous un bon fond, se dit-il en lui-même, que tous sont animés de l'esprit de foi et de piété, on pourra rétablir l'union. Mais par quel moyen? Il faut faire en sorte qu'ils prient ensemble, il faut qu'ils se réunissent dans une chapelle commune aux deux partis."

Il réfléchit encore et ne trouva pas d'autre trait d'union efficace entre ces deux camps ennemis, que l'érection d'une chapelle à Rossemaison.

Ainsi le motif premier, le motif véritable de la construction du sanctuaire actuel de Notre-Dame de la Salette, à Rossemaison, a été la réconciliation de deux partis ennemis, le trait d'union entre des familles divisées."

Et c'est ainsi que serait née l'idée de construire ce sanctuaire, du moins selon le vicaire Joseph Eschmann. Une telle explication renferme certainement une bonne part de vérité, mais la démonstration édifiante de ce prêtre bâtisseur est presque trop parfaite... Si les dissensions au sein de cette population étaient aussi importantes qu'il le dit, ces personnes se seraient-elles ainsi unies pour construire un édifice religieux? L'étude de différents écrits de l'abbé Eschmann, en particulier ses "Preuves" que St Germain et St Randoald sont bien morts près de l'ancienne église de Courrendlin ("A chacun le sien") m'a montré que sa notion de la véracité des faits était parfois bien subjective. Ainsi, il reprochait à Mrg. Vautrey de déformer la vérité en parlant d'une assemblée des catholiques jurassiens près de Courrendlin et s'échauffait fort pour

Sirrop au capillaire

2 poignées capillaire Cuisson 15 min.
 1/2 l. d'eau Laisser infuser
 1 kg. de sucre Ajouter au liquide,
 Cuisson 15 min.
 Ajouter évtl. 1 c. d'eau de fleur d'oranger
 ou le jus d'un citron.

Limonade au sureau

6 l. d'eau
 6 à 8 fleurs de sureau
 1 dl. de vinaigre blanc
 2 citrons coupés
 1 kg de sucre
 Mettre le tout dans un seau, remuer jusqu'à fonte complète du sucre, environ deux fois par jour. Couvrir avec toile, mettre au soleil ou au chaud, jusqu'à ce que l'on aperçoive des bulles d'air. Verser dans une passoire et mettre en bouteille. Attacher les bouchons, coucher les litres.
 Conserver dans un endroit frais.
 Peut être consommé après deux jours déjà.

<p>Entreprise de transports</p> <p>ROLAND HAMEL</p> <p>Rossemaison Tél. 066 22 10 51</p>	<p>Constructions métalliques Serrurerie en bâtiments Réparations</p> <p>RÉMY CORTAT</p> <p>Bureau : 2801 Châtillon Atelier : 2081 Rossemaison Tél. 066 22 13 26</p>
---	--

Puisque nous sommes à la bonne saison, voici la recette du

"Vin aux dents de lion":

6 l. d'eau

15 l. de capacité de fleurs de dents de lion (la tête entière)

2½ kg de sucre candi

2 citrons

2 oranges

20 g. de levain de bière

quelques raisins secs

Faire cuire l'eau bouillie, les fleurs et laisser reposer à couvert 24 heures.

Passer au filtre. Ajouter le jus et l'écorce des fruits, ainsi que le sucre et laisser cuire 10 min.

Passer, laisser refroidir à 30° environ. Ajouter le levain, verser dans un pot et laisser mousser. Puis, verser dans des bouteilles en les recouvrant légèrement avec du papier et attendre que la fermentation soit finie. Ceci dure quelques semaines. Ajouter dans chaque bouteille 2 raisins secs et bien fermer. Laisser macérer reposer au minimum 6 mois pour laisser mûrir. On peut laisser macérer les oranges et les citrons quelques jours après avoir cuit.

Mélasse aux bourgeons de sapins

Pour 1 kg de bourgeons, 3 l. d'eau.

Cuire 10 min., laisser reposer 10 min.

Ajouter pour un litre de liquide, 1 kg de sucre.

Cuire 3-4-5 h. Ajouter un jus de citron en fin de cuisson.

Mélasse de pommes

Presser des pommes comme pour le cidre. Mélanger 1 l. Jus et 1 kg. de sucre et laisser cuire 2 heures sur 1.

faire "retomber" l'honneur (si je puis employer cette expression) du martyr des moines Germain et Randoald sur sa paroisse, à proximité de l'ancienne église qu'il aimait beaucoup. Un exemple en est aussi donné par la "Petite allocution prononcée le 26 septembre 1884 à la vieille église de Courrendlin à l'occasion de la réhabilitation de cette ancienne église et du St. Sacrifice que j'y offre de nouveau après une intermission de 13 ou 14 ans" (Arch. par. Courrendlin). Le manque de rigueur quant aux preuves n'étant pas propre à cet historien (il suffit de rappeler la polémique relative à certains travaux d'Auguste Quiquerez, pour ne prendre qu'un exemple), on serait mal venu de s'étendre davantage sur cette affaire. Concernant les causes de la construction de la chapelle de Rossemaison, disons encore que les archives locales ne renferment rien à propos des histoires d'eau citées plus haut. Certes, elles eurent lieu, mais plus tard, comme le montreront les pages consacrées aux fontaines de notre village. D'une manière générale, admettons que les informations rassemblées dans l'"Abrégé historique" de l'abbé Eschmann sont précieuses, car très souvent uniques, mais il faut faire la part du tempérament de cet homme et de son style hagiographique, parfois un peu comparable à celui de certaines vies de saints.

La chapelle provisoire (1868)

Lors de l'assemblée communale du 30 décembre 1867, on avait donc admis le principe de construire, ou plutôt de demander l'autorisation d'emprunter 2'000.- fr. Le 5 février 1868, les citoyens de Rossemaison se rendirent à nouveau dans la nouvelle "maison de commune" (l'ancienne école) pour discuter de l'emplacement du futur sanctuaire. On apprit alors que "le sieur

Charles Cuttat forestier céderait une portion de terrain sur sa propriété Sur le Perrierat, et cela gratuitement, si le reste dont on aurait besoin pouvait être obtenu de Fidèle Clémengon ancien maire." Selon le procès-verbal de cette assemblée, "ce dernier était disposé à échanger le dit terrain contre un autre dans le marais près de sa maison au lieu dit au Plain". L'assemblée accepta cet échange. Tout semblait donc aller pour le mieux. Le vicairre Eschmann nota dans son "Journal", le 17 février 1868, que "la famille Clémengon était accusée à tort d'être opposée à la construction d'une chapelle". Cette remarque laisse supposer que la population était un peu divisée à propos du projet. Alors on comprend mieux qu'il ait intitulé le deuxième chapitre de son "Abrégé historique":

"Difficultés qu'il fallut surmonter pour conduire cette entreprise à bonne fin".

Extrayons ce passage de ce texte.
 "La construction d'une chapelle à Rossemaison, cette localité qui possède peu de ressources communales, offrirait de grandes difficultés. M. l'abbé Eschmann ne se fit pas d'illusions à cet égard. C'est pourquoi, dans le principe, il n'avait pas le dessein de construire une chapelle, mais seulement d'établir un oratoire public dans une maison quelconque, pour y venir, de temps en temps, célébrer le saint Sacrifice, et y faire les exercices du mois de Marie pour tous les habitants de Rossemaison".
 Cette affirmation semble claire et nette.
 Or, dans une de ses lettres conservées aux archives du diocèse de Bâle, à Soleure, adressée à Mrg. Eugène Lachat, datée du 10 mars 1868, on peut lire ceci:

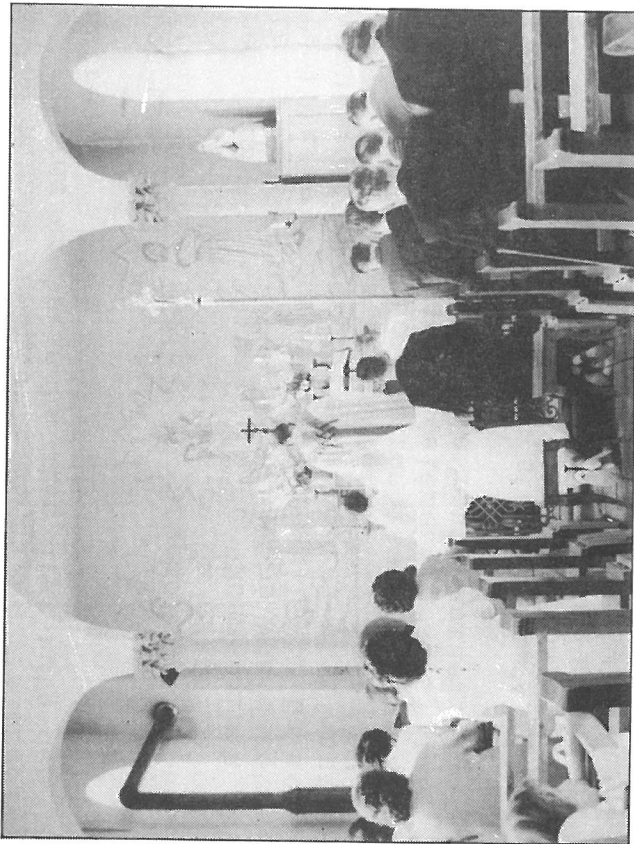
"LA PAGE DE MADAME"

Dans la page de "Madame" nous avions pensé vous proposer cette fois-ci quelques recettes "de Rossemaison"... Renseignements pris à ce sujet, nous nous rendons compte qu'au village, ce sont plutôt des spécialités jurassiennes que nous dégustons. Nous allons cependant vous transmettre la recette d'un gâteau très CÉLEBRE à Rossemaison. Gâteau succulent offert à de multiples occasions par une très sympathique ménagère, nul besoin de citer son nom, car vous le devinez!

750 g. oeufs	- Battre sucre et oeufs
750 g. sucre	+ eau env. 1/4 h.
250 g. féculé ou	- Battre les blancs en
poudre de froment	neige
"Epi-fin"	- Délicatement, cuillère
150 g. farine	après cuillère, incor-
5 c.s. eau tiède	porer farine et féculé

- non moins délicatement incorporer les blancs d'oeufs battus.
- Recouvrir le moule d'un papier huilé.
- Mettre au four qui aura été chauffé juste avant de battre les blancs en neige.
- (chauffer à 5 (165°))
- Cuire à cette même température env. 1 - 1½ h.

maison". Le 9 février 1871, les questions épineuses de la jouissance des biens bourgeois furent réglées et les décisions juridiquement peu claires évoquées dans cette notice s'expliquent peut-être par le fait que le régime de la commune mixte était nouveau.



Dans la chapelle restaurée en 1944, quelques années avant qu'elle soit abandonnée. Hommes et femmes sont encore soigneusement séparés. Sur le confessionnal, la statue de N.D. de la Salette et, tout à droite, celle de St Joseph. (Photo Lachat, Courrendlin)

"Monseigneur,

J'ai l'honneur de m'adresser une troisième fois à Votre Grandeur relativement à la chapelle de Rossemaison. Malgré le peu de ressources que possède cette commune, j'espère que l'année prochaine une chapelle s'élèvera à Rossemaison. Je crois que c'est le vœu à peu près général de vos brebis. Votre lettre les a encore confirmés dans cette bonne intention".

Tout ceci est connu, mais il est un peu surprenant de lire ce passage du même message: "Pour maintenir ces bonnes dispositions et leur faire prendre leur effet (la construction définitive), une chapelle provisoire dans une salle de la maison d'école contribuerait puissamment, ce me semble, d'autant plus qu'un particulier (si Votre Grandeur permet l'établissement de cette chapelle provisoire) consent à acheter l'ancien autel de l'hôpital de Delémont et un calice en argent qui serviront plus tard très bien dans la chapelle définitive".

L'extrait de son "Abrégé historique", donné à la page précédente, ne semble pas très bien correspondre avec le contenu de cette lettre. Comme la notice historique fut rédigée bien après ces événements, on peut penser que le projet d'aménager une chapelle provisoire avait bien pour but de favoriser la réalisation d'un sanctuaire définitif et non "d'établir un oratoire public dans une maison quelconque". En agissant ainsi, il se montrait habile homme. De sa lettre du 10 mars 1868, extrayons encore ces passages relatifs à son activité en faveur de la construction de la chapelle de Rossemaison.

"Dernièrement, j'ai fait circuler une liste de souscription afin de trouver les ressour-

ces pour cette construction: près de 1500.-Fr. ont été souscrits sans compter les corvées qu'on s'engage de faire; on s'offre à creuser les terres, à les conduire gratis; un charpentier s'engage à équarrir le bois et à faire la charpente pour rien."

En ce premier trimestre de 1868, alors qu'il demandait à l'évêque de Bâle la permission d'aménager une salle d'école en chapelle provisoire, il s'efforçait de rassembler l'argent nécessaire à la construction de la chapelle définitive. On peut dès lors se demander comment l'abbé Eschmann pouvait en même temps préparer un sanctuaire provisoire et une chapelle. Dans son "Abrégé historique", il répond en ces termes à notre question:

"Cette commune avait alors pour institutrice Melle Julie Cuttat, dont le dévouement pour le bien était assez connu à Monsieur le Vicaire. Il était assuré d'avance que proposer à cette pieuse fille une chose utile à la religion, utile à sa commune, ce serait lui être agréable. Il savait qu'elle consentirait de bon coeur à faire pour le bien tous les sacrifices qu'il lui proposerait. Or, étant originaire de Rossemaison, Melle Julie Cuttat habitait la maison paternelle avec sa famille. Son beau logement à la maison d'école, elle l'avait loué au fruitier du village.

Ce logement parut convenable à M. l'abbé pour la réalisation de son projet. En conséquence, le 29 octobre 1867, il s'adressa à Melle Cuttat, qui consentit avec joie de céder son logement pour un oratoire, et cela gratuitement. Il s'empessa donc d'informer la commune de la cession de ce local pour une chapelle provisoire, tout en faisant une demande de

un rôle assez important dans la construction de la chapelle de son village. Fille de Pierre Cuttat et de Rose, née Cuttat, elle naquit le 11 septembre 1846 et décéda à une date inconnue. Elle avait quatre soeurs et un frère, mais pas un seul des six enfants de Pierre Cuttat n'eut de descendants. Son grand-père, Joseph, avait épousé Madeleine Buchwalder et était né en 1818. Il mourut le 1er décembre 1903. Cette famille n'est pas apparentée aux lignées de Cuttat vivant actuellement et aussi loin qu'on puisse remonter (fin du XVIIIe siècle), elle forme une branche bien distincte des autres.

Données statistiques

L'étendue du village de Rossemaison à l'époque de la construction de la chapelle est représentée à la page 26 de "Rossemaison et les noms de ses rues", brochure que chaque famille de la commune reçut en 1975. Le nouveau sanctuaire porte le no. 27 et l'ancienne école, bâtie peu auparavant, le no. 28. On constatera que l'agrandissement du village en direction de Delémont n'avait pas encore commencé, car la route actuelle fut construite en 1902.

La population était en stagnation depuis une vingtaine d'années et comptait 184 personnes en 1870. Les petites variations de la courbe démographique, donnée à la page 29 de la brochure précitée, correspondent aux différences habituelles dans l'évolution des naissances et des décès. Les habitants vivaient dans trente-six maisons et l'agriculture était encore l'occupation principale de la majorité d'entre eux. En 1861, après de longues tractations, les citoyens avaient accepté la "Convention pour la classification des biens communaux de la commune de Rosse-

Notes biographiquesVicaire Joseph Eschmann

L'abbé Jean-Joseph Eschmann naquit le 12 février 1834. Il commença ses études chez le curé de Glovelier, l'abbé Queloz, et fut ordonné prêtre le 6 juin 1857. A la fin de cette année, il fut nommé vicaire de Courrendlin. Il en devint ensuite le curé et y demeura jusqu'à la fin de sa vie, soit jusqu'au 26 juillet 1901. Après avoir doté sa paroisse d'un nouveau cimetière et remplacé les orgues de l'église, il fit restaurer la chapelle de Châtillon et construire celle de Rossemaison. En outre, il publia plusieurs études, dont l'"Abrégé historique du sanctuaire de Rossemaison" déjà cité, "Un quart de siècle ou mémoires d'un vicaire de 25 ans à Courrendlin", un "Abrégé historique de l'apparition de la Ste Vierge à La Salette", une "Notice historique sur St Germain", des "Souvenirs d'un voyage en Terre Sainte", une "Notice historique sur la chapelle de Montcroix", une "Notice historique sur Vellerat", son village d'origine, "Cuique suum, A chacun le sien", soit les preuves historiques du martyre de St. Germain et St. Randoald, document évoqué dans cette notice, et "L'infailibilité du Souverain Pontife, mise à la portée de tous les esprits". Ainsi, très brièvement résumée, on peut constater que la vie de ce prêtre fut bien remplie. Il mériterait qu'on lui consacre une note biographique plus étendue que celle-ci. (Sources: "Rau-racia sacra", Folletête, Actes SJE 1931)

Julie Cuttat

Selon les notes du vicaire Eschmann, cette institutrice originaire de Rossemaison joua

fonds nécessaires à l'acquisition d'un autel, d'un calice et des ornements indispensables. Il reçut pour réponse qu'on traiterait cette affaire à la première assemblée communale. Ce qui eut lieu en effet."

Selon toute vraisemblance, cette question fut abordée lors de l'assemblée du 5 février 1868, donc avant que le vicaire Eschmann écrive à l'évêque de Bâle pour obtenir l'autorisation d'aménager la chapelle provisoire. Selon son "Abrégé" à cette occasion, les citoyens auraient dit:

"Nous ne voulons pas de chapelle provisoire; si l'on veut faire quelque chose, qu'on bâtisse une chapelle en règle." Le procès-verbal du secrétaire est moins précis. Qu'on en juge! Les délibérations portèrent sur "la question de savoir si on veut construire (...). Personne ne prit la parole et le président proposa de voter au bulletin secret par oui ou par non." 33 bulletins furent délivrés et 19 personnes votèrent en faveur du projet de construction à Rossemaison et 14 s'y opposèrent. Cet objet n'ayant pas obtenu "la majorité des deux tiers comme l'exige la loi, il fut rejeté". Et l'on s'occupa de la prise des taupes et de la mise à ban des poules.

Cette décision ne dut pas être du goût du vicaire Eschmann, à moins qu'il n'ait arrangé l'histoire lorsqu'il écrivit, une vingtaine d'années plus tard, son "Abrégé". Voici comment il raconte la suite des événements dans cette notice:

"Averti de ce qui venait de se passer, Monsieur le Vicaire comprit fort bien que l'on avait bien moins encore l'intention de bâtir que de faire de légers sacrifices qu'il sollicitait; il se garda bien toutefois de le faire voir.

Au contraire, partant pour Rossemaison, il alla remercier ceux qui avaient fait la proposition de construire une chapelle en règle, et il ajouta: " Puisque je vous vois en de si bonnes dispositions, nous allons aujourd'hui même nous mettre à l'oeuvre en ouvrant une souscription." S'étant inscrit en tête de la liste, il se fit accompagner dans les différentes maisons du village par deux bourgeois de la localité, à savoir: M. Pierre Cuttat, père de Melle Julie, et Henri Chariatte, tous deux très bien disposés. L'accueil fut en général favorable. Les uns souscrivant de l'argent, les autres, des journées de travail, pour creuser et conduire les pierres, le sable, etc., en un mot, pour s'aider dans les travaux que réclamerait cette construction. La tournée de souscription terminée, la liste fut laissée à M. Pierre Cuttat et Henri Chariatte pour la présenter à la première assemblée communale et dire: "Voilà ce qu'on a recueilli de souscription particulière pour la construction d'une chapelle, avisez maintenant aux moyens de trouver le reste des fonds nécessaires à cette bâtisse."

Le jour où fut présentée cette demande, il y eut de longs et vifs débats dans l'assemblée communale de Rossemaison. L'opposition finit par triompher; il fut décidé à la majorité des voix qu'on ne pourrait pas construire, que les ressources faisaient défaut, etc."

Le laconique procès-verbal du 5 février 1868 et le récit du vicaire Eschmann ne nous fournissent pas les raisons des citoyens opposés au projet. Malgré une décision négative, la chapelle provisoire ne fut pas abandonnée. Le 13 mars 1868, Mrg. Lachat répondit à la requête de l'abbé Eschmann:

jurassien ne sait où déposer certains vieux autels, telles statues de grandes dimensions, tels tableaux anciens. Les exposer dans la chapelle de Rossemaison ne serait-elle pas la meilleure solution? Oui, si une condition est respectée. Il faudrait que cet édifice ne devienne pas un lieu mort où s'entasseraient les vieux objets religieux sous une couche de poussière de plus en plus épaisse. Il faudrait s'organiser pour que la salle ne soit pas un dépôt mais un sanctuaire désaffecté visible régulièrement, permettant d'admirer et d'étudier dans de bonnes conditions les vestiges conservés. Ceci ne veut pas dire: confort moderne! Point n'est besoin de chauffage, mais un éclairage approprié s'imposerait et un gardiennage efficace aussi. Pouvoir présenter aux visiteurs les détails des oeuvres exposées serait un bon moyen de ne pas perdre temps et argent en entassant des "vieux trucs" dans un "machin qui ne sert à rien"....

L'ancienne chapelle de Rossemaison ne reddeviendra plus un lieu de culte, mais elle pourrait ainsi servir la cause de la défense et de la mise en valeur du patrimoine jurassien. Ne serait-ce pas finalement la plus belle des fins?

Rossemaison, mars 1977
Gilbert Lovis

le droit d'aimer cette parcelle de l'héritage ancestral. Quant aux nouveaux habitants de Rossemaison, ceux qui comme le soussigné ignoraient tout de cette histoire centenaire, que décideront-ils? Puisse ces pages leur permettre de mieux comprendre le problème et qu'elles soient un écho du passé pour les autres.

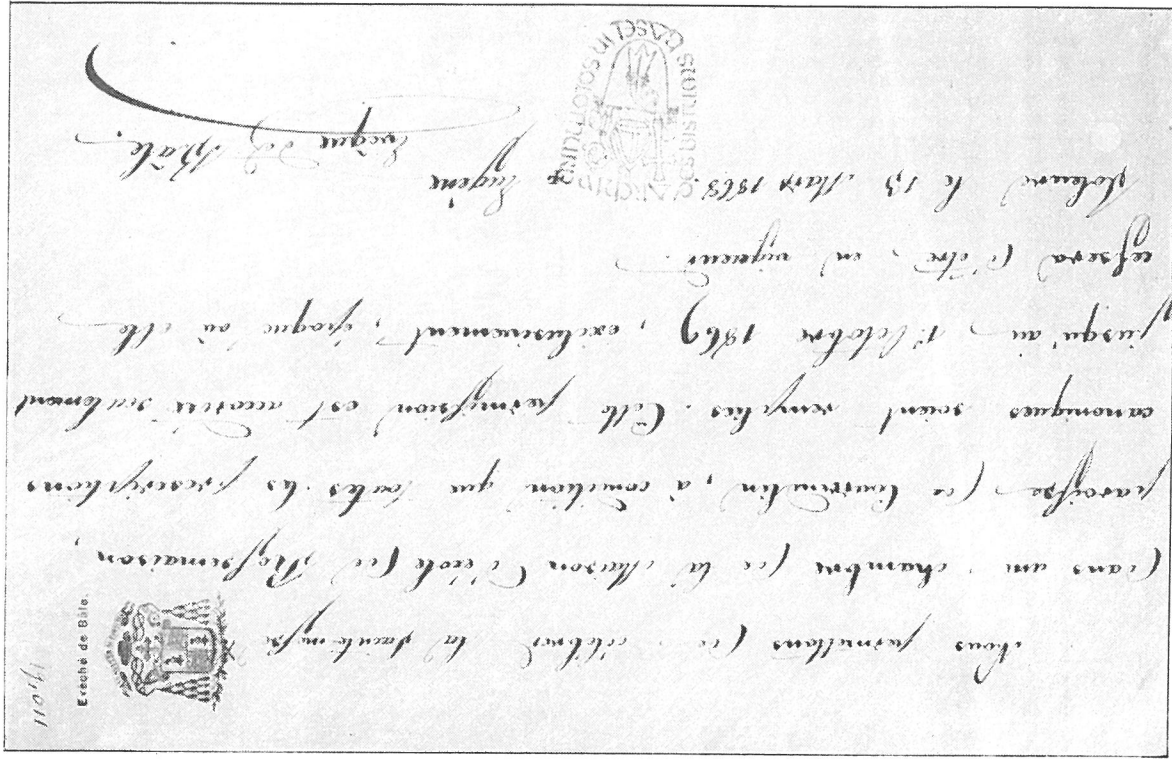
Suggestion

"Restaurer une chapelle pour n'en rien faire, est-ce logique?" C'est ce que chacun pense. La démolir, est-ce vraiment judicieux? Alors quoi?

Ainsi depuis la construction de la nouvelle chapelle, l'ancien sanctuaire revient de temps en temps torturer l'esprit de bien des habitants de Rossemaison.

Ce volume bâti étant encore en assez bon état, on pourrait en faire un local utilitaire; par exemple, un atelier de travail manuel pour les écoliers. Prétendre qu'il cadre-rait bien avec la configuration des lieux serait beaucoup dire! Si on détruisait les piliers avec leurs chapiteaux de bois sculptés, ce serait mieux, mais les fenêtres conserveraient toujours leur linteau cintré. Bref, la solution n'est pas très heureuse et même assez coûteuse.

"Aménageons une salle de réunion!" L'espace disponible et la structure du bâtiment ne s'opposent pas à ce que la vieille chapelle devienne un centre culturel. "Mais, ce n'est pas tout d'avoir un local, c'est de l'utiliser!... Et puis, au restaurant, on peut au moins boire un verre." Comme rien ne remplace le verre de l'amitié... Reste alors la troisième solution, si l'on excepte celle de la démolition pure et simple: aménager l'ancienne chapelle en salle d'exposition pour des objets de culte. Le Musée



Document rédigé par Mgr Eugène Lachat, le 13 mars 1968, pour autoriser l'établissement d'une chapelle provisoire dans l'ancienne école de Rossemaison.

"Nous permettons de célébrer la sainte messe dans une chambre de la maison d'école de Rossemaison, paroisse de Courrendlin, à condition que toutes les prescriptions canoniques soient remplies. Cette permission est accordée seulement jusqu'au 1er octobre 1869, exclusivement, époque où elle cessera d'être en vigueur."

Pour remplir "les conditions canoniques", le vicaire Eschmann choisit le local: "Dans la maison d'école qui date seulement de quelques années et qui est très bien construite, on trouve une salle pour les assemblées, deux pièces qui sont les appartements du régent ou de la régente, enfin la plus belle, c'est la salle d'école, une des plus belles et des plus vastes salles d'école de la vallée". Libre dès la mi-avril 1868, le logement de l'institutrice fut retenu comme local pour la chapelle provisoire. Mrg. Vautrey "le trouva très bien" et c'est donc là que fut aménagé ce sanctuaire. Pour ce faire, l'abbé Eschmann fit l'acquisition de l'autel de l'ancien hôpital de Delémont. Bien que recouvert de peinture relativement récente, cet autel est vraisemblablement celui qui se trouve encore actuellement dans la vieille chapelle abandonnée. Il acheta aussi une chasuble et en fit don pour la chapelle. A l'évêque de Bâle, il écrivit en mars 1868: "Mon frère a de chez Tavannes quelques tableaux religieux peints à l'huile que je ferais rafraîchir pour orner cette salle". Dans les tas de papiers actuellement entreposés dans la chapelle fit un grand tableau lacéré et éventré par des garnements peu respectueux des choses du passé. Or, en fait, cette adoration du St. Sacrement est sans doute aucun une oeuvre assez ancienne, de belle qualité si l'on en juge par ce qui

de s'apitoyer sur la fugacité relative des choses. Pour conclure, citons une des dernières inscriptions du registre de l'archiconfrérie de N.D. de La Salette de Rossemaison conservé aux archives paroissiales de Courrendlin.

"Une longue interruption s'est produite. Le 24 septembre 1944, la chapelle ayant été restaurée grâce à un legs de 1000.- de M. Cuttat, ancien doyen de Berne, originaire de Rossemaison, et aux dons généreux de la population entière de cette localité, nous avons repris la tradition en faisant venir un Père de La Salette, le RP Jeanbourquin, du Boéchet, domicilié à Fribourg. Un office a été chanté par votre serviteur et nous avons l'intention d'organiser chaque année semblable fête dans l'octave du 19 septembre (date de l'apparition). Signé P. Bourquard, curé-doyen.)"

Problème de la survie de ce sanctuaire
Une étape parmi d'autres! La question que se posent de nombreuses personnes est: "Que va-t-on faire de notre ancienne chapelle?" Depuis sept ans, on cause de ce problème. Aucune solution n'étant encore trouvée, l'édifice se délabre de plus en plus rapidement et le groupe "Rossemaison, notre village" a jugé opportun de publier cette petite notice historique avant que le peuple souverain ne décide soit de la conserver, soit de la démolir, la laisser mourir lentement étant la pire des solutions.
Mme Guélat exprime l'avis des anciens habitants de ce village lorsqu'elle écrit:
"Pourquoi ne pas la conserver? Elle nous rappelle tant de souvenirs et pare si bien le bon vieux village". Nostalgie du temps qui passe, certes, mais les descendants de ceux qui bâtirent ce modeste sanctuaire ont bien

M. le doyen Buchwalder annonça que la fête de La Salette serait célébrée au jour déjà indiqué. M'étant rendu dans la nouvelle chapelle (consacrée en automne 1969), je me trouvai parmi une assemblée de pèlerins assez importante pour remplir totalement les places disponibles. Parmi les fidèles participant à cette cérémonie, une majorité de personnes non domiciliées à Rossemaison. Je fus même surpris de la ferveur manifestée par ces pèlerins, car je m'attendais à retrouver l'ambiance paisible et somnolente des vèpres de mon enfance. Il n'en fut rien et il est incontestable que "les pèlerins de La Salette aimaient à se retrouver", comme le dit Mme Guélat. Si cette année-là, manifestement, une ambiance de fête régna encore au village, les deux pèlerinages suivants furent beaucoup moins vivants. Chacun de fois, le nombre des pèlerins diminua et en 1973, seul un quart de la nouvelle chapelle était encore occupé. La statue de N.D. de la Salette était placée à l'entrée de ce sanctuaire sur un socle spécialement aménagé dans le mur sous le porche. Selon l'imagerie traditionnelle, cette Vierge pleurait, mais il me reste une impression bizarre née de l'attitude de cette statue et de l'atmosphère du pèlerinage cette année-là. Puis la manifestation fut abandonnée. Néanmoins, l'an dernier, j'ai encore vu deux ou trois vieux pèlerins étonnés errant sur la place devant la chapelle déserte. L'un d'eux, un vieil homme, me demanda même si la cérémonie avait lieu plus tard. Il fut surpris et déçu lorsque je l'informai qu'il n'y avait plus de pèlerinage de La Salette à Rossemaison. C'est donc en témoin non averti que j'ai assisté à la fin de cette tradition centenaire. Chaque époque possède ses propres formes de dévotion et il est vain

n'a pas été massacré, spécialement deux anges. Dire qu'il s'agit d'un tableau d'Ignace Tavannes serait certainement aventureux mais il est évident qu'il vaudrait la peine de réparer cette oeuvre en la recollant sur une toile. Le fera-t-on? Le vicaire Eschmann agissait, semble-t-il, sans consulter son curé, le doyen Rais. Il est étonnant que les démarches faites auprès de l'Evêché ne soient jamais approuvées par le chef de la paroisse. Ceci n'est certes qu'une impression née de la comparaison des documents, mais il semble que le curé n'a jamais soutenu, ni contrarié d'ailleurs, les efforts de son vicaire. Dans son "Journal", on trouve plusieurs mentions relatives à des démarches faites auprès des habitants de Rossemaison.

Le 22 avril 1868, il note: "Je m'en retourne par un temps superbe, de Châtillon où des ouvriers travaillent à la chapelle (ils la restauraient) (...) à Rossemaison pour voir l'autel qu'on a amené de Delémont pour la chapelle provisoire. C'est M. le maire Cléménçon qui a été le chercher gratis." Une semaine plus tard, le 1er mai 1868, il précise: "J'organise la petite chapelle de Rossemaison et j'ouvre solennellement, le soir, le mois de Marie, par un sermon de circonstance. Il y a foule; tout le monde est content." Et il ajoute: "Retour par un beau clair de lune." Aux archives paroissiales de Courrendlin sont conservées une dizaine de grossesses des prônes du curé Eschmann et parmi eux figure le "Discours d'ouverture du mois de Marie à Rossemaison - 1868." Certains quelques extraits de ce sermon. Ceux qui ont encore passé dans la vieille école pourront s'imaginer cette soirée de mai au

ARCHICONFRÉRIE
DE
NOTRE-DAME RÉCONCILIATRICE
DES PÉCHEURS
ÉRIGÉE CANONIQUEMENT
AU SANCTUAIRE DE LA SALETTE (Isère)

DANS LA CHAPELLE DU MÊME NOM
A ROSSEMAISON
PAROISSE DE COURRENDLIN, DIOCÈSE DE BALE

Jusqu'à l'abandon de la chapelle de Rossemaison, en 1969, on compta 1638 admissions au sein de cette archiconfrérie. Les souvenirs de Mme Suzanne Guélat-Steulet nous permettront de fixer les dernières formes de ce pèlerinage.

"Grâce au développement des moyens de transport, les pèlerinages à La Salette se sont multipliés, et nombreux sont les pèlerins qui décidèrent un jour de se retrouver à Rossemaison, à la chapelle du village. C'est grâce à la perspicacité et au dévouement d'un fervent pèlerin de La Salette que prirent naissance les pèlerinages à Notre-Dame, quelques années après la guerre. (En 1944, voir document cité plus loin). Encouragé par Mrg. Bourquard, alors curé de Courrendlin, tous les amis de La Salette se retrouvèrent le quatrième dimanche de septembre de chaque année pour le pèlerinage. Une messe était célébrée, où nombreux venaient les pèlerins de la Vallée, de l'Ajoie, des Franches-Montagnes, de partout, du Jura tout entier. Tant leur nombre était grand, la chapelle étant trop petite, c'est sur le parvis que la plupart trouvait place. L'après-

cours de laquelle le vicaire (vainqueur des embûches) put proclamer à la foule des fidèles de Rossemaison:

"C'est un vrai bonheur pour moi, mes bien chers frères, de commencer l'exercice du mois de Marie au milieu d'une population si profondément religieuse et surtout si dévouée à la Ste Vierge. Votre éloignement de l'église paroissiale vous mettant dans l'impossibilité d'assister (...) aux exercices du mois de Marie qui se font à Courrendlin et voulant toutefois donner à la bonne mère de Dieu des preuves de votre amour et de votre dévouement, vous vous réunissez les années précédentes dans des maisons particulières pour y prier la bonne mère de Dieu (...) pour vous, pour vos familles. C'était assurément un beau zèle de votre part, un zèle qui vous portera bonheur."

Le ton de ce sermon et les nombreux autres "discours" en l'honneur de la Vierge consérés à Courrendlin prouvent que ce prêtre avait une dévotion particulière à l'égard de la mère de Jésus-Christ. Ceci n'est pas sans importance, car lorsqu'il s'agira de dédier la chapelle définitive, c'est à Marie qu'il pensera tout naturellement. Nous verrons plus tard pourquoi ce fut plus spécialement N.D. de La Salette; pour l'heure, après avoir brièvement évoqué cette fête du 1er mai 1868, relevons que l'infatigable vicaire avait poussé le souci de tout régler jusqu'à prévoir "que les filles de Rossemaison se constitueront en confrérie pour tenir bien propre cette salle et pour la récuser au moins une fois par mois". Au cours de son sermon d'ouverture du mois de Marie, il dit: "Dans cette chapelle provisoire d'abord, ensuite dans une chapelle

digne de vous qui se réalisera l'année prochaine, j'en ai la confiance, vous aurez, dis-je, un centre de réunion où ensemble, en famille, si je dois parler de la sorte, vous pourrez faire le mois de Marie".

Le 8 mai 1868, il nota dans son "Journal":

"Je vais dire la messe pour la première fois dans la chapelle de Rossemaison. Affluence. Sermon. M. Cuttat me donne 200.- fr. pour le prix de l'autel et du calice." Et dans son "Abrégé historique", il donne ces précisions:

"M. l'abbé Eschmann se rendit à Delémont où, pour la somme de cent francs, il acheta un joli petit autel en bois sculpté: c'était l'autel de la chapelle de l'hôpital du district de Delémont. M. Koetschet fils de l'ancien préfet de ce nom, et qui fut quelque temps marchand d'ornements d'église, lui céda un beau calice en argent pour le prix de 90 fr. M. Olivier Eschmann, frère de l'abbé, lui fit don d'un crucifix, d'un pupitre, etc. Il reçut de la chapelle de Châtillon quelques grands tableaux à l'huile. Enfin, M. le vicaire fit confectonner dans son atelier de couture les ornements indispensables et acheta à droite et à gauche, chandeliers, missel, burettes, etc. En sorte que, pour le premier mai 1868 tout était prêt."

Le crucifix mentionné dans ce texte est-il celui qui est encore pendu à la paroi orientale de la chapelle ? Sur une croix brune, un Christ en gypse. Peut-être a-t-il été retouché lors de la modernisation de l'édifice en 1944. Il semble certain que tous les ornements acquis pour la chapelle provisoire furent utilisés dans le sanctuaire définitif.

Enfin, toutes les années le 19 septembre est un grand jour de fête pour Rossemaison. Il y a grand office, un sermon de circonstance, grand concours de pèlerins, et partant d'innombrables supplications adressées au Père des miséricordes et à notre bonne Mère du Ciel.

Puissent toutes ces ferventes prières obtenir par l'intercession de Notre-Dame Réconciatrice des pécheurs:

La réconciliation des hommes avec Dieu, Et la réconciliation des hommes entre eux.

Amen."

Quant aux pèlerinages et à l'"Archiconfrérie de N.D. de La Salette", ils naquirent ainsi: "Enfin, le 16 septembre de la même année 1872, l'archiconfrérie de Notre-Dame Réconciatrice des pécheurs fut canoniquement érigée dans la chapelle de Rossemaison et affiliée à celle de la sainte montagne de La Salette.

Ce fut une nouvelle cause d'affluence de pèlerins qui y accoururent de plus en plus nombreux jusqu'au moment de la persécution bernoise."

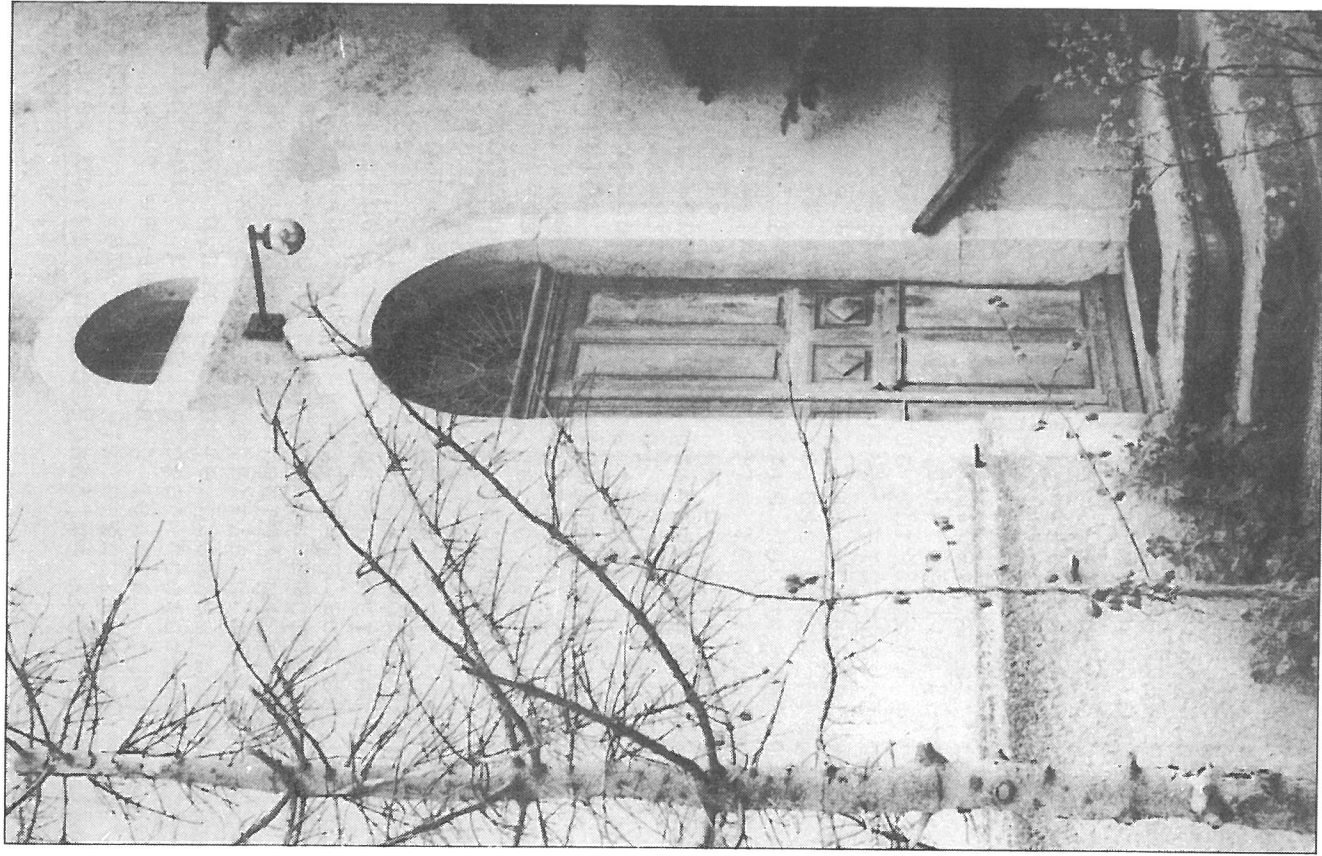
Il serait trop long, voire fastidieux, de présenter ici la confrérie précitée. Voici la première partie du bulletin d'admission.

"La nuit du 25 décembre 1873, la sainte chapelle fut témoin d'une touchante cérémonie. Le clergé catholique était à la veille d'abandonner forcément les fidèles confiés à leur sollicitude et de prendre le chemin de l'exil. On le savait, c'est pourquoi avec la permission de Mrg. Lachat, M. l'abbé Eschmann fit faire la première communion à la messe de minuit aux enfants de ce petit village; plus de 50 personnes reçurent en même temps le pain des forts. Hélas! ce devait être avant longtemps la dernière cérémonie dans ce pieux sanctuaire.

Le 19 du mois de janvier 1874, Monsieur l'abbé se rendit encore à la Salette pour y offrir le saint sacrifice, mais le lendemain, un mandat d'arrêt lancé contre lui par les persécuteurs, l'obligeait de passer en toute hâte sur la terre étrangère. Pendant deux années, les saints mystères ne furent plus célébrés dans la chapelle de Rossemaison. Toutefois la Sainte Vierge la protégea visiblement. Elle ne fut point fermée, ni profanée; elle ne cessa pas un seul jour de voir accourir de nombreux pèlerins.

Le 3 juin 1876, de retour dans sa patrie, M. l'abbé Eschmann se rendit à son sanctuaire favori et y offrit de nouveau le saint sacrifice au milieu d'un grand concours de fidèles, ivres de joie." C'est en ces termes que l'abbé Eschmann conclut son "Abrégé de l'histoire de la chapelle de N.D. de la Salette de Rossemaison":

"Depuis cette époque il est rare si, le samedi de chaque semaine, il ne va pas dire la messe à sa chère Salette, Les prêtres étrangers y trouvent chaque jour de quoi satisfaire leur dévotion.



La Construction

Dans sa notice historique, le vicairre Joseph Eschmann résume ainsi la situation au lendemain de l'assemblée du 5 février 1868.

"Battu sur tous les points, éconduit pour sa demande d'une chapelle provisoire, éconduit pour sa requête relative à la construction d'une chapelle en règle, M. l'abbé Eschmann ne se découragea néanmoins pas; le découragement n'entre pas dans son naturel. Ne s'abattre jamais, espérer quelquefois même contre l'espérance, persévérer dans ses plans, dans ses demandes, tel est, il le sait, le vrai moyen de réussite.

C'est pourquoi M. l'abbé Eschmann, un moment abandonné de tous ne se désista néanmoins pas de son projet: "Ils ne veulent pas de chapelle, se dit-il; elle leur est pourtant nécessaire, et ils l'auront, quand même je devrais faire seul tous les frais."

De tels propos et une détermination aussi indomptable de la part de ce vicairre ne peuvent que m'inciter à faire les comparaisons suivantes. Dans l'histoire de Saulcy, j'ai présenté la longue lutte des paroissiens de ce village pour obtenir une chapelle. Durant ce très nombreuses années, ils durent se battre contre l'autorité épiscopale et le curé pour obtenir ce qu'ils désiraient. A Rossemaison, ce fut l'inverse: un prêtre voulut imposer un lieu de culte à une partie de ses ouailles. Manifestement, un élément manque dans cette histoire: le point de vue des paroissiens, des opposants tout spécialement. On ne saura peut-être jamais les motivations profondes de chacune des parties, et il est nécessaire de rappeler une fois encore que le récit de l'abbé Eschmann évoque parfois les textes hagiographiques du haut Moyen âge: les faits sont arrangés de manière à rendre plus éclatante la leçon

nota dans son ouvrage "Eglises et chapelles du Jura" qu'il faut "admirer surtout une magnifique lampe de sanctuaire, d'excellent travail, l'oeuvre d'art la plus véritable de la chapelle". Qu'est donc devenue cette belle lampe?

Quant à la statue de N.D. de La Salette, elle git en tous points de la chapelle, brisée en miettes par la rage iconoclaste d'inconscients.

Revenons aux fêtes!

"Aux premiers jours du mois suivant, les enfants qui venaient de faire leur première communion et les renouvelants, au nombre de plus de soixante, accompagnés de leurs petits frères, de leurs petites soeurs, de leurs amis et de leurs parents, vinrent en pèlerinage à Rossemaison pour se mettre sous la protection de Notre-Dame de La Salette. Depuis lors, à chaque première communion dans la paroisse de Courrendlin, se renouvelle cette pieuse et touchante pègrination.

Le nombre des pèlerins augmentant chaque jour, nécessita l'établissement d'un magasin d'articles de piété et d'une auberge."

Rien ne permet de dire si le village ne possédait pas de restaurant avant cette date, ni si on doit situer à cette époque l'ouverture du premier magasin local. C'est possible. Il y aurait beaucoup à dire sur les fêtes célébrées dans la chapelle. Nous nous limiterons à présenter encore quelques extraits de l'"Abrégé historique" de l'abbé Eschmann et le témoignage de Mme Suzanne Guélat.

Le document suivant à trait aux péripéties du Kulturkampf, sujet si riche en anecdotes et faits tragiques ou même comiques, qu'il y aura là matière à une étude spéciale.

Fêtes et visites

Différentes fêtes furent célébrées dans cette chapelle et le vicaire Eschmann parle de certaines d'entre elles dans son "Abrégé historique".

"Le 12 septembre 1871, Monseigneur Lachat, évêque de Bâle, accompagné de quelques ecclésiastiques, y vint en pèlerinage. Informée de l'arrivée de leur premier pasteur, la population de Rossemaison mit ses habits de fête pour le recevoir. Touché de la belle réception qui lui fut faite, Monseigneur adressa une émouvante allocution à cette pieuse population, pour les engager à rester fidèles à Dieu. Il leur dit qu'il se rappelait encore leur foi depuis qu'il était curé à Delémont, etc., etc.

Après les avoir exhortés de rester toujours fidèles à leur Mère du Ciel, Monseigneur récita publiquement les litanies de la sainte Vierge et quelques Ave Maria pour se mettre sous la protection de Notre-Dame de La Salette.

Au sortir de la chapelle, les Autorités, au nom de la commune offrirent des rafraîchissements à Sa Grandeur.

Quelques jours après, le 19 septembre, jour anniversaire de la merveilleuse apparition, c'était de nouveau fête à Rossemaison. Beau coup de confessions et de communions, grand office, sermon, concours immense de fidèles. Au mois de mars 1872, la sainte chapelle fit l'acquisition de deux belles statues: l'une représentant Notre-Dame de La Salette parlant aux deux petits bergers, l'autre saint Joseph. Une magnifique lampe et des chandeliers furent donnés par Joseph Cuttat, dit forestier. Pour une fois, l'abbé Eschmann et le doyen Membrez sont du même avis, puisque ce dernier

qu'on veut illustrer. Les notes quotidiennes de l'abbé Eschmann sont néanmoins révélatrices des problèmes auxquels le vicaire bâtisseur était confronté. Ainsi, le 8 septembre 1868, il nota comme plusieurs autres fois: "Je vais dire la messe à Rossemaison" mais ce jour-là il ajouta: "où selon un confrère, je perds probablement mon temps". Le 21 septembre de la même année, il écrivit également dans son "Journal": "Je suis allé dire la messe à Rossemaison après laquelle j'engage le monde à décider dans une assemblée si l'on fera ou non une chapelle". Est-ce ce jour-là qu'il fit le sermon évoqué dans son "Abrégé historique"? "Au commencement de l'hiver de la même année, un jour que Monsieur le vicaire venait de terminer le saint Sacrifice, la chapelle provisoire comme d'habitude était comble: tout à coup, inspiré sans doute d'en haut, il se retourne vers le peuple et lui parla à peu près en ces termes:

"Vous voici en plein hiver. Les grands, les pressants, les pénibles travaux de votre état d'agriculteur sont terminés. Vous avez maintenant le loisir d'examiner, de discuter avec maturité les affaires qui intéressent vos familles et votre commune. Parmi les affaires qui, à mon avis, intéressent grandement vos familles et votre commune de Rossemaison, c'est la construction d'une chapelle.

Je vous engage à profiter de la première assemblée communale que vous aurez pour décider définitivement de cette affaire; pour décider si vous voulez oui ou non bâtir une chapelle, afin qu'en cas d'affirmative on puisse se mettre à préparer les matériaux. En attendant, discutez amicalement cette question entre vous, examinez un peu comment

on pourrait s'y prendre pour se procurer des ressources pour cette construction qui, du reste, ne doit pas trop vous effrayer. Bâtittez une chapelle toute simple, à peu près dans le genre de la vieille église de Courrendlin, plus un cintre à l'entrée du choeur, et une petite tour pour y placer une cloche qui lui sera d'une grande utilité sous bien des rapports. Je vous prie de ne pas vous brouiller à cause de la proposition que je vous fais. Si je prévoyais qu'elle dût devenir pour vous un sujet de discorde, je la retirerais immédiatement. Entendez-vous à l'amiable pour la faire ou ne pas la faire, mais restez unis." Ces quelques paroles produisirent leur effet car elles tombaient sur des coeurs bien disposés. Le jour même la commune s'assemble, et cette fois, à l'unanimité on décida la construction d'une chapelle. Une commission est nommée et chargée de visiter la chapelle de Recollaine, d'en prendre les dimensions, de s'informer des frais de la construction, etc., etc. Pierre Cuttat fut l'âme de cette commission".

L'assemblée en question eut lieu le 20 décembre 1868 et l'échange de terrain proposé par M. Fidèle Clémengon est accepté étant donné qu'il a déclaré céder gratis à la commune le terrain nécessaire à l'assise de la chapelle au lieu dit Sur le Perrerat du côté de midi de la maison d'écôle". Le "plan de la chapelle" fut également "adopté quant à la forme et à la grandeur." La commission de bâtisse reçut les pleins pouvoirs pour mener à bien cette construction. On la compléta même en lui adjoignant deux nouveaux membres; dès lors elle fut composée de: Pierre Cuttat, Henri Chariatte, François Steulet, Joseph Cuttat et Auguste Cuttat.



Il y a une vingtaine d'années, durant la messe célébrée à l'occasion du pèlerinage annuel à N.D. de la Salette de Rossewaison, le quatrième dimanche de septembre.

(Photo Lachat, Courrendlin)

en société et élaborent un règlement concernant l'administration des affaires de cette chapelle". La "Société de la chapelle" évoquée auparavant fut peut-être créée en 1871, car l'assemblée approuva à l'unanimité cette proposition.

Cette année-là, du 12 juin au 1er novembre, F. Mathey, géomètre, procéda à une révision partielle du cadastre local et parmi les tableaux de mutation figure sous la parcelle A 81c: "Rossemaison, la chapelle sur le Pererat, 97 m2, nouvelle construction". La plus ancienne inscription officielle mentionnant la propriété de la chapelle figure dans la "Matrice sommaire des propriétaires de la commune de Rossemaison" pour les années 1875 et 1876. La chapelle porte le no 78 et est inscrite sous "Rossemaison, la commune" pour une somme de l'060.- fr. fiscalement non imposable.

Par "commune", on entend donc la commune mixte, mais la Bourgeoisie est depuis une époque indéterminée considérée officiellement comme propriétaire de ce sanctuaire. Aucun document jusqu'à ce jour ne permet de savoir exactement quand et comment cette chapelle fut attribuée à cette corporation publique. Les procès-verbaux des assemblées communales sont muets à ce sujet or, logiquement, les citoyens auraient dû accepter ce don, puisque la majorité des dépenses furent supportées par des privés. De 1872 à 1874, à plusieurs reprises, on parla de "la révision de l'acte de classification" et même si les détails de cette mise à jour ne sont pas connus, on peut supposer que c'est à cette occasion que la chapelle fut attribuée à la Bourgeoisie. Durant le Kulturkampf, une réorganisation des paroisses eut lieu et les biens furent à nouveau classés. Pour l'heure, je ne saurais être plus précis.

Le financement du projet retint également l'attention de l'assemblée. Selon la formule habituelle, elle décida "de prendre dans les forêts de la bourgeoisie le bois nécessaire à cette construction. "Dans son "Abrégé historique", le vicaire Eschmann indique:

"On se mit immédiatement à l'oeuvre. Sans perdre de temps, on fait des demandes et des échanges de terrains. On creusa les fondements, le sable, les pierres de construction et l'on conduisit ces matériaux sur un local rapproché.

Enfin, quand les premiers beaux jours du printemps 1869 arrivèrent, des ouvriers habiles (de Vermes) purent commencer la maçonnerie.

Dans le courant de l'été, tous les travaux de construction, charpente etc., etc., se firent successivement, en sorte qu'avant l'hiver, les murs étaient couverts, la charpente placée et le toit achevé". L'affaire de la construction d'une chapelle définitive était donc enfin sur la bonne voie et l'abbé Eschmann encourageait ses ouailles de Rossemaison en ces termes:

"Poursuivez avec courage, pendant que les occupations ne nous appellent point encore à la campagne, l'oeuvre si bien commencée et, Dieu aidant, vous la conduirez à bon-ne fin." Par la voix de Melle Julie Cuttat, régente, il fut remercié le jour de l'An pour "les peines qu'il se donne, pour le beau cadeau (chasuble) fait" et elle l'assura que "bientôt une chapelle serait bâtie grâce à son dévouement". C'est en ces termes que notre vicaire transcrivit les bons voeux reçus de la communauté de Rossemaison à l'occasion du nouvel an 1869. En février de cette année-là, il se rendit souvent dans

ce village pour y célébrer la messe, entendre 94 personnes à confesse le même jour ou "faire de petites visites à la chapelle qu'on doit construire, pour ranimer le zèle des gens de Rossemaison qui s'éteind"... En fait, on attendait le printemps pour se mettre au travail, mais le bouilliant vicaire trépidait d'impatience jusque dans son "Journal".

Le 21 mai 1869, il nota: "Temps assez beau. On travaille après les terrains de la chapelle. On y met généralement beaucoup de bonne volonté."

Cette inscription suscita chez moi une vive joie car en la transcrivant, je me disais: "On pourra retrouver avec précision les détails des travaux de construction de la chapelle de Rossemaison." C'était compter sans les imprévisibles réactions de l'abbé Eschmann qui, avec la note ci-dessus, venait en fait de tracer sa dernière remarque relative à ce projet. En effet, vers la fin de 1869, il cessa de tenir son "Journal". Ce silence vient-il de l'excitation avec laquelle il préparait son pèlerinage en Terre Sainte? Il partit pour cette région lointaine en novembre 1869 et rentra au logis à fin janvier de l'année suivante. Ce voyage ne fut cependant pas sans influencer sur la destinée de la chapelle de Rossemaison.

Comment N. D. de La Salette devint patronne de la chapelle de Rossemaison.

Malgré le style emphatique du récit, il est opportun de lire attentivement ce passage de l'"Abrégé historique":

"Dans le mois de novembre de cette même année 1869, M. l'abbé Eschmann partit pour Rome afin d'assister au concile du Vatican

rait trop pesante" ... on décida de "garder celle qui s'y trouve actuellement". Fort généreux, ils votèrent "une somme de 450,- fr. pour être employée tant à payer la dite cloche qu'à couvrir d'autres frais avancés par M. le vicaire". Manifestement, l'abbé Eschmann ne s'était pas "laisser faire" pour utiliser une expression familière. Entre les lignes, on découvre toujours le tempérament entreprenant et quasiment bagarreur de ce prêtre. Il arrivait toujours à ses fins, même face à une assemblée communale qui, théoriquement, n'avait pas à s'occuper de ces questions, la chapelle étant "privée".

Statut juridique.

Il n'est pas vain de consacrer quelques instants à cette épineuse question. Tout au long de mes recherches dans les archives, je fus gêné par l'ambiguïté existant sur le plan juridique. Même à l'époque, on n'était pas au clair à ce sujet. Ainsi, le 5 novembre 1871, "un membre de l'assemblée fit observer qu'à son point de vue, en souscrivant pour la construction de la chapelle, les souscripteurs au moins le plus grand nombre, n'avaient pas l'intention de faire un bâtiment pour la commune, mais un lieu de prière qui devait avoir toujours cette destination et que le moyen le plus sûr de lui conserver cette destination était de la regarder comme propriété particulière, soit comme appartenant à tous ceux qui avaient contribué à son érection". On peut le constater par cet extrait du procès-verbal de l'assemblée du 5 novembre 1871, les avis des constructeurs eux-mêmes divergeaient à propos de la propriété effective de la chapelle. Ce jour-là, le même citoyen propose que ceux-ci se constituent

environnants." Les procès-verbaux de la paroisse (assemblée et conseil) sont muets à propos de cet événement: la construction de la chapelle de Rossemaison fut véritablement considérée comme une réalisation privée. Dans les comptes bourgeois de 1870, on trouve mention d'une somme de 15.- fr. versée à "Eugène Cuttat pour acheter de la poudre pour la fête de la chapelle de Rossemaison". Selon le procès-verbal du conseil communal cette somme fut "allouée au comité de construction de la chapelle pour embellir la fête de la consécration".

La cloche

Une semaine plus tôt, soit le 11 septembre 1870, l'assemblée communale statua sur "une demande de M. le vicaire de Courrendlin: une somme de 300.- fr. pour être employée à savoir: 100.- fr pour lui aider à couvrir les dépenses qu'il a eues dans la construction de la chapelle et les autres 200.- fr., à payer une cloche."

Les citoyens eurent alors une attitude assez étonnante, car ils trouvèrent qu'"une cloche qui ne coûterait que 200.- fr. est bien petite" et ils estimèrent nécessaire "d'en avoir une plus grande". En conséquence, ils décidèrent, par 11 voix contre 1, "d'envoyer de suite un délégué à M. le vicaire pour qu'il s'informe si il n'y aurait pas moyen d'en avoir une de la pesance de deux quintaux". Ils chargèrent le délégué précité de dire à l'abbé Eschmann que "dans ce cas la commune s'engage à la payer". Etait-ce générosité ou ruse de guerre? Je ne sais, mais il est assez amusant de constater que le 17 novembre de la même année, nos citoyens revinrent sur leur décision: "Comme il appert que la cloche se-

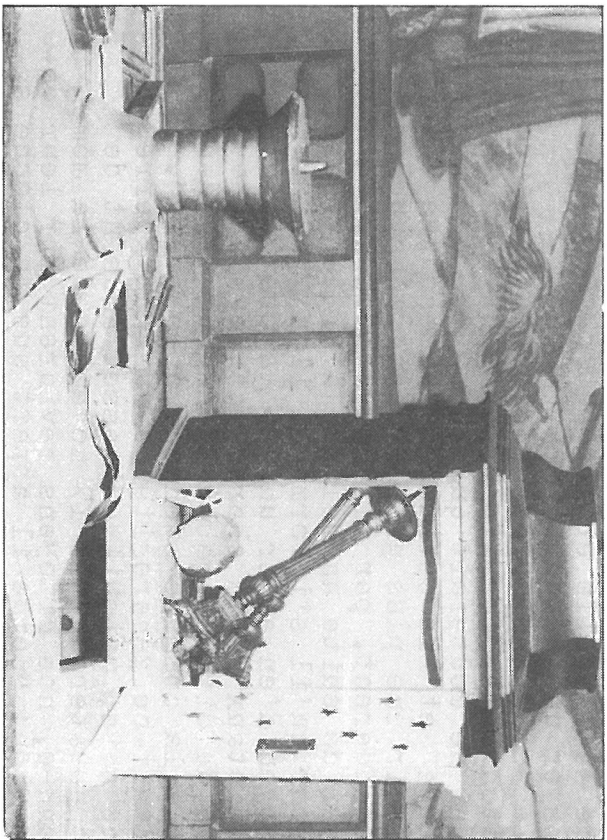
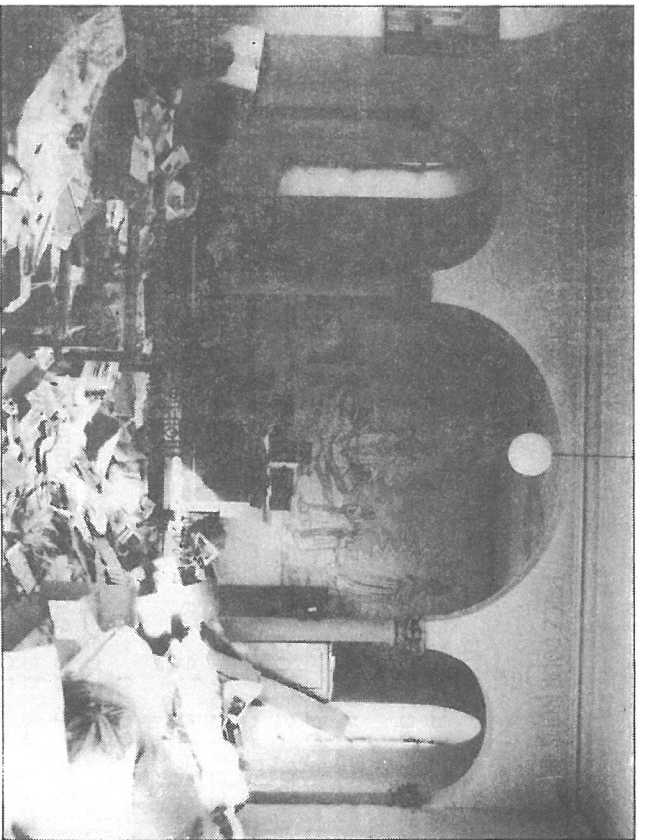
qui s'ouvrait le 8 décembre. Dans ce voyage, il visita les principaux sanctuaires élevés en l'honneur de Marie, d'abord en Italie, puis à son retour dans le midi de la France. Il termina ses pèlerinages à la Salette, où il arriva au péril de sa vie, le 17 janvier 1870. Ce ne fut en quelque sorte que par miracle qu'il put parvenir, au coeur de l'hiver, au sommet de ces horribles montagnes, d'où un seul faux pas l'aurait jeté dans d'affreux précipices desquels il n'aurait pu sortir qu'au jour de la résurrection générale. Il passa encore les journées du 18 et 19 sur la sainte montagne. Il se sentit tellement impressionné à ce pèlerinage et tellement reconnaissant envers la sainte Vierge qui l'avait protégé d'une manière visible au milieu de nombreux périls dont il n'avait pas l'idée avant cette dangereuse ascension qu'il résolut de dédier en l'honneur de Notre-Dame de la Salette, le nouveau sanctuaire de Rossemaison".

Que peut-on ajouter à ces lignes? Que l'abbé Eschmann n'aurait vraisemblablement pas eu besoin de cet événement pour attacher son regard sur la Vierge de La Salette. Depuis longtemps, il s'intéressait aux faits survenus en ce lieu le 19 septembre 1846.

Les fresques

Quelle fut la décoration primitive de la chapelle de Rossemaison? N'ayant aucune photo pour nous renseigner, seules les données contenues dans les archives nous permettent de dire qu'il faudra veiller au grain lors de l'éventuelle prochaine restauration. En effet, le vicaire Eschmann parle de la décoration intérieure en ces termes:

"De retour en Suisse, aussitôt que le temps le permit, il fit pousser activement les



nouvelle chapelle.

A dix heures, la cérémonie commence, M. Rais, chanoine et curé-doyen de la paroisse de Courrendlin, entouré d'une couronne de pré-tres accourus des paroisses environnantes, procède à la bénédiction de la cloche, puis de la chapelle et ensuite, malgré ses septante-six ans, d'une voix ferme, il chante l'office solennel qui se termine seulement à midi.

Après l'Évangile, M. Vautrety, curé-doyen de Delémont, fit couler bien des larmes en retraçant avec une attendrissante émotion l'histoire des événements de la Salette, et en rappelant que les malheureux événements qui se passaient alors en Europe et surtout en France, n'étaient probablement rien autre chose que l'accomplissement des prédictions de la Sainte Vierge aux petits bergers des Alpes.

Il ne faut donc pas s'étonner, s'est écrié l'éloquent orateur, si l'on a placé cette chapelle sous le vocable de Notre-Dame de la Salette.

Toute la journée, la sainte chapelle n'a pas cessé de se remplir d'une foule de personnes accourues de Delémont et des villages environnants. Aussi, à trois heures, quand on a chanté Complies, les litanies de la Sainte Vierge et des cantiques en l'honneur de Notre-Dame de la Salette, la chapelle était comble comme pour l'office du matin. Du reste, le temps était superbe, le brouillard du matin avait disparu et le doux soleil de septembre, semblait inviter tout le monde à la joie.

Le soir venu, la foule se retira doucement heureuse des saintes émotions de la journée. "La sainte chapelle fut depuis cette époque l'objet d'incessantes visites, même de personnes distinguées de la Suisse et des pays

travaux, et modifier l'intérieur de la chapelle, afin de la rendre plus ou moins conforme à un oratoire du palais apostolique du Quirinal, où se trouve la tête de saint Laurent. Il s'adressa à un habile décorateur pour peindre cette chapelle à fresque. L'artiste s'est acquitté admirablement de sa tâche, de l'avis de tout le monde. "Les fresques en question sont recouvertes par la couche de peinture et les décorations faites durant l'année 1944. Dans son compte-rendu de la fête de la bénédiction du nouveau sanctuaire, le vicairer Eschmann nous fournit ces renseignements complémentaires:

"Unique dans son genre dans le pays, cette chapelle entièrement peinte à fresque, a été dédiée à Notre-Dame de la Salette. Quatre grandes fresques représentent les différentes scènes de l'apparition de la Sainte Vierge aux petits bergers des Alpes. Le plafond du choeur et celui du reste de la chapelle sont aussi parfaitement décorés. C'est l'oeuvre de M. Meyer, peintre décorateur, lequel, heureusement pour la vallée est venu depuis peu se fixer à Delémont". Fort satisfait de son sanctuaire, le vicairer! Dans "Eglises et chapelles du Jura", Membrez est beaucoup moins enthousiaste:

"Cette chapelle surmontée d'un élégant clocheton ajouré, sans prétention et sans caractère aussi (...) s'ouvre par une porte aux linteaux de pierre que surmonte une très belle statue de la Vierge à l'Enfant, dans une niche. Rectangulaire, elle s'éclaire de fenêtres romanes qu'un chassis de fer divise en simples carreaux de vitre blanche. Quelques mauvaises peintures de pauvre technique proposant, aux murs, en personnages sans caractère, les apparitions de Notre-Dame de la Salette"... Nous voilà

loin "de la parfaite décoration" évoquée par le vicairre Eschmann!
Connaisant les compétences du doyen Membrez par d'autres travaux, je ne me risquerais pas à dire qu'il a plus ou moins raison par rapport à l'avis du vicairre Eschmann. Les personnes de Rossemaison qui ont encore vu ces peintures estiment qu'elles étaient plus belles que celles faites par un artiste saint-gallois en 1944. Les fresques primitives étaient plus "parlantes" et "représentent mieux la Salette" que celles d'aujourd'hui. En conséquence, il serait judicieux de les restaurer en enlevant le gypse qui les recouvre. Si cette chapelle devient un lieu d'exposition pour des objets de culte anciens, ce travail se justifierait donc.

Coût des travaux

Chose curieuse, de cette réalisation communautaire il ne subsiste aucun décompte. Le coût de la construction et de l'aménagement de la chapelle de Rossemaison est par conséquent inconnu. Quelques informations sont cependant contenues dans les comptes de la Bourgeoisie. En 1871, le caissier mentionna une dépense de 150 fr. en faveur de la "Société de la chapelle". De quelle association peut-il donc bien s'agir? Je l'ignore. On peut supposer que cette appellation fut créée par le receveur bourgeois pour désigner l'ensemble des paroissiens qui participèrent à la construction de ce sanctuaire, mais rien ne permet de le certifier. Dans les procès-verbaux des assemblées bourgeoises de Rossemaison, on apprend qu'en décembre 1870 il fut décidé de "vendre une portion de l'ancien pâturage désigné à ... (illisible) Dessus". Cette vente permit de gagner 496.12 fr. Selon le procès-verbal établi lors de la séance

du conseil du 24 mars 1870, ces parcelles étaient situées "Sur le Tropic". Ce jour-là, l'exécutif communal s'occupait également de la vente d'"un gros chêne" pour la somme de 129.- fr. Ces montants furent ajoutés aux 300.- fr. empruntés auprès de la Caisse d'épargne de Courrendlin et le tout fut versé "à la Société de la chapelle".
Lors des premières démarches, on arriva à la conclusion qu'une dépense de 2000.- fr. permettrait de financer cette construction. Il ne semble pas que cette somme ait été dépensée par la corporation bourgeoise. Donc, la souscription faite par le vicairre Eschmann fut assez considérable pour permettre la réalisation du projet; il parait de 1500.- fr. souscrits en mars 1868.

Bénédiction de la chapelle de Rossemaison
Pour connaître les détails de la bénédiction de la chapelle de Rossemaison, nous n'avons qu'à lire l'"Abrégé historique" du vicairre Joseph Eschmann. Selon l'auteur, ce texte nous livrerait l'avis des journaux mais rien ne prouve qu'il ne s'agit pas de celui du vicairre précité. On retrouve là son style habituel. Mais la question étant bien secondaire, passons donc à la fête!

"Tous ces travaux furent terminés pour le 19 septembre 1870, jour anniversaire de l'apparition de la Sainte Vierge aux petits bergers des Alpes. Ce jour fut choisi pour la bénédiction solennelle de la chapelle: voici comment les journaux ont raconté la belle fête qui eut lieu en cette circonstance:
"Lundi dernier, 19 septembre, la commune de Rossemaison, paroisse de Courrendlin, était en fête, à cause de la bénédiction d'une